

CORONAVIRUS COVID-19



Déco^{DE}URS pour les entreprises

01 | DROIT FISCAL



CCI BORDEAUX
GIRONDE

CORNET VINCENT SEGUREL

Droit fiscal



Vous êtes...



Vous pouvez

Moduler vos acomptes d'impôt sur le revenu (BA, BIC, BNC, TNS) sur votre espace www.impots.gouv.fr

Demander le report sans pénalités des échéances de vos impôts :

- Impôt sur les sociétés (IS)
- Taxe sur les salaires (TS)
- Contribution foncière des entreprises (CFE)
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)
- Taxe foncière
- Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)

Attention ! Pas de report autorisé pour :

- La TVA
- Le Prélèvement A la Source de l'impôt sur les revenus des salariés
- Les Accises

Demander le remboursement anticipé de vos crédits d'impôt

- CICE 2019
- CIR
- CI apprentissage
- Mécénat...

Attention, cette mesure n'a pas été officiellement confirmée par l'administration fiscale. Elle n'est donc pas de plein droit.

En cas de difficultés sérieuses et sur justification :

- **Demande de remise gracieuse**
- **Saisine de la CCSF** (Commission des Chefs des Services Financiers), pour demander l'étalement des dettes fiscales et sociales (part patronale)



Droit fiscal



Vous êtes...



Vous pouvez :

Moduler vos **acomptes** d'impôt sur le revenu (rémunérations des gérants, revenu foncier, par ex) sur votre espace www.impots.gouv.fr.

Attention, en cas d'erreur de plus de 10% par rapport à l'impôt réellement du, une pénalité sera appliquée (une demande de remise gracieuse pourra être formée compte tenu du contexte).

La demande de remise gracieuse de l'impôt n'a pas été évoquée. Elle peut être sollicitée, mais l'administration devrait être plus encline à accorder des délais de paiement qu'une remise à proprement parler.



Alexandr Adrian
Avocat Directeur
Fiscalité & Douanes
aadrian@cvs-avocats.com

Anne Pitault
Avocat Associé
Droit du Travail
apitault@cvs-avocats.com

Hubert Biard
Avocat Associé
Spécialiste en Droit des Sociétés
hbiard@cvs-avocats.com